

Question présentée par le député :

M. François Baertschi

Date de dépôt : 23 février 2017

Question écrite urgente

Contraventions prescrites : combien va coûter à l'Etat la négligence du DSE ?

Le journal « Le Temps » nous apprend que plus de 5300 contraventions sont prescrites et 1800 autres devront certainement être abandonnées prochainement pour la même raison.

Au moment où le tarif de certaines amendes a été fortement augmenté de manière très contestée, certains citoyens doivent payer des sommes abusives et d'autres sont épargnés en raison de négligences.

Ce mauvais fonctionnement du département de la sécurité et de l'économie du conseiller d'Etat Pierre Maudet, en plus de créer une inégalité manifeste, occasionne un coût considérable pour les finances publiques.

Au moment où le conseiller d'Etat Pierre Maudet coupe dans les prestations au personnel du DSE, il aurait pu trouver par une bonne gestion des moyens financiers qui semblent manquer.

Mes questions sont les suivantes :

- *Combien va coûter aux finances de l'Etat de Genève la prescription de ces 5300 contraventions et des 1800 qui sont prévisibles prochainement ?*
- *Pourquoi a-t-il fallu attendre l'intervention du Ministère public pour agir ?*